



Professeur-relais – l'Aven d'Orgnac, la Cité de la Préhistoire

La structure : La Cité de la Préhistoire

L'ensemble formé par la grotte, la Cité de la Préhistoire et les espaces naturels extérieurs constituent le Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac, géré par la commune d'Orgnac et labellisé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires depuis 2004.

La Cité de la Préhistoire présente 350 000 ans de Préhistoire depuis le Paléolithique ancien jusqu'au début de l'âge de Fer. La Cité de la Préhistoire, labellisée musée de France, est également un centre de recherche et de conservation qui accueille nombre de chercheurs et d'étudiants.

L'exposition permanente, ludique et immersive, s'appuie sur des objets originaux issus d'une collection riche de plus de 1 000 sites archéologiques. Les expositions temporaires permettent une ouverture vers des thèmes variés : ethnologie, environnement, spéléologie, art...

Depuis sa création, le musée de Préhistoire propose aux groupes scolaires des animations qui facilitent l'appropriation de cette thématique par les scolaires. L'offre pédagogique, de la maternelle à la terminale, se présente sous forme de visites, d'ateliers et de randonnées thématiques en lien avec l'Aven d'Orgnac.

Profil et cadre de la mission :

Le professeur-relais est un professeur du second degré, enseignant en histoire-géographie ou en sciences de la vie et de la terre. Il doit avoir conscience du rôle des sciences, du patrimoine et de l'archéologie dans la constitution de notre monde matériel, intellectuel et culturel, afin de faire des élèves des citoyens réfléchis, capables de comprendre le monde qui les entoure et d'agir en acteurs éclairés.

Le professeur-relais doit connaître l'éducation artistique et culturelle (EAC), et en particulier le patrimoine et les sciences, avec une entrée autour de la préhistoire et de l'archéologie, domaines dans lesquels il devra faire état d'une expérience personnelle. On attend qu'il soit muni de repères du fonctionnement du système éducatif et de la politique culturelle de l'académie de Grenoble.

Une bonne expérience dans le montage de projets pédagogiques (articulation, partenariat, budget...), dans leur accompagnement, leur évaluation et dans la connaissance des différents dispositifs départementaux, académiques et nationaux, constitue un atout essentiel.

Le professeur-relais sera un interlocuteur privilégié pour tous les établissements désireux de travailler dans le domaine de l'archéologie : il travaillera avec la Cité de la Préhistoire (07) en répondant à une mission d'interface pédagogique entre les enseignants et la structure, avec le chargé de mission pédagogique scolaire et l'ensemble des personnels. Enfin, il est souhaitable que le professeur-relais connaisse le dispositif "pass culture", et les perspectives de travail qu'il ouvre auprès des publics scolaires.

Contenu des missions :

Il s'agira pour le professeur-relais de territoire d'être capable de prendre connaissance des spécificités de la structure, de faire des propositions pour les classes du primaire et du secondaire, et plus précisément :

- de s'approprier les thèmes développés par le Grand Site, la Préhistoire et la grotte, ainsi que ceux des expositions temporaires ;
- d'être une personne ressource identifiée pour accompagner les équipes pédagogiques (de la maternelle au lycée) dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets sur le territoire en lien avec le partenaire culturel, avec la DSDEN 07 (pour le 1er degré et les collèges) et avec la DAAC (pour les collèges, les lycées et les lycées professionnels) ;

- d'être force de proposition pour favoriser l'émergence de projets scolaires co-construits avec la Cité de la Préhistoire : articulation Éducation nationale/ partenaire, aide à la rédaction, recherche de financement, etc. ;
- de favoriser un travail de réseau entre les différents interlocuteurs (professeurs, référents culture, autres professeurs-relais...) et la Cité de la Préhistoire afin de créer un maillage du territoire ;
- de proposer des pistes d'évolution des animations existantes, en collaboration avec le personnel du service des publics ;
- de faire connaître la Cité de la Préhistoire (missions, offres pédagogiques, co-construction...) aux enseignants, aux référents culture, aux conseillers pédagogiques et aux partenaires du territoire ;
- d'être le relais des informations émanant de la DAAC et, réciproquement, de fournir au conseiller DAAC référent toute information nécessitant une diffusion (programmation culturelle scolaire ...) ou tout document ressource à mettre en ligne sur les médias officiel (site DAAC...);
- d'accompagner la mise en œuvre des formations des professeurs (FIT).